

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Art. 7. - (Modifié par Décret 86-984 du 9 Août 1986, art 7 XLIII, JORF 27 août 1986)

## informer

40 ANS DE LA LOI SUR  
L'ARCHITECTURE DE 1977  
ACTE FONDATEUR DES CAUE

Dans le cadre de cet « anniversaire » le CAUE organisera au cours de l'année trois événements de sensibilisation à destination des particuliers, des scolaires, des enseignants, des élus et des acteurs de la construction et de l'aménagement.

**MAI - JUIN**  
**CINQ SEMAINES EN ARCHITECTURE**  
(mois de l'architecture fin mai, début juin)  
un événement chaque semaine.

**PUBLICATION d'un ouvrage** de la collection LE RAYON VERT « un concours international d'architecture » le musée Soulages à Rodez.

**EXPOSITION :**  
«architectures contemporaines» à disposition des collectivités et des établissements scolaires, réalisation de 10 nouveaux panneaux.

**VISITE :**  
présentation de la réalisation des Sites Patrimoines Remarquables : Rodez, Millau, Bas Ségalas.

**TABLE RONDE :**  
tout public : « la maison de Sophie » de P. Bouchain. Projection du film et débat avec les spectateurs.

**ATELIER :**  
la sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire : quelles actions des CAUE en liens avec les programmes pour les trois niveaux, quelles formations pour les enseignants ? (publics : enseignants et formateurs)

# 40 ANS LOI SUR L'ARCHITECTURE 1977 2017

**SEPTEMBRE**  
**JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE**  
**EXPOSITION**  
Inauguration de l'exposition « cœur de Village » en Aveyron.

**OCTOBRE**  
**JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE**

**CONFÉRENCE :**  
«Un concours international d'architecture» le musée Soulages à Rodez.

**COLLOQUE :**  
En partenariat avec le CGET et de 7 CAUE du Massif-Central, organisation d'une rencontre multi acteurs : «les outils pour la qualité architecturale des projets d'architecture et d'urbanisme publics & privés».

A cette occasion les projets et concours d'architecture et d'urbanisme, qui ont été accompagnés par l'équipe du CAUE seront présentés... avec la participation des architectes et des maîtres d'ouvrages.



Danièle Vergonnier,  
sa présidente,  
Dominique Jacomet,  
son directeur,

Marie-Dominique Albinet,  
Aurélié Aubry, Françoise Cahuzac,  
Stéphane Cailbeaux, Sylvie Cure,  
Vincent Hurtes, Céline Laurent,  
Maxime Vrignon,

l'équipe du Conseil  
d'Architecture d'Urbanisme et de  
l'Environnement de l'Aveyron

VOUS SOUHAITEZ POUR  
**L'ANNÉE 2017**  
LA RÉUSSITE  
DE TOUS VOS PROJETS

« L'architecture est l'expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.

En conséquence, des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils sont chargés d'aider et d'informer le public.

Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites.»

Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

PROGRAMME  
2017

**CAUE** Conseil  
d'Architecture  
d'Urbanisme et de  
de  
L'AVEYRON l'Environnement

5 place Ste Catherine 12000 Rodez  
T : 05 65 68 66 45 / F : 05 65 68 14 97  
caue-12@caue-mp.fr / caueactu.fr



## NOUVEAU

Maisons, bâtiments publics, artisanaux ou industriels, le CAUE présente les projets d'architectures exemplaires sur le site web [architectureaveyron.fr](http://architectureaveyron.fr)

## Permanences auprès des particuliers

Les permanences s'adressent aux particuliers qui réhabilitent, qui construisent ou qui envisagent de le faire. Le CAUE n'a pas pour mission d'établir des plans ni d'assurer de mission de maîtrise d'œuvre

### ESPALION : 1<sup>er</sup> mardi du mois

centre médico social  
4 rue palais - Espalion,

### RODEZ : 2<sup>me</sup> & 4<sup>me</sup> mardis

C.A.U.E., Imb. Ste Catherine,  
5 place Ste Catherine - Rodez

### VILLEFRANCHE : 3<sup>me</sup> mardi

Maison des services du Conseil Général,  
24 rue Borelly - Villefranche

### MILLAU : 2<sup>me</sup> & 4<sup>me</sup> jeudis

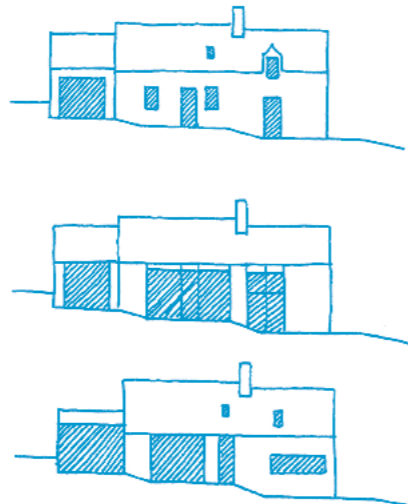
Mairie annexe, service urbanisme  
17 av de la république - Millau

Pour les permanences prendre rendez vous obligatoirement auprès du CAUE 05 65 68 66 45 et toujours avant le dépôt de permis de construire.

Une affiche et des fiches d'information sont à disposition dans les mairies

«Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement fournit gratuitement aux personnes qui désirent construire les informations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site urbain et rural, sans toutefois pouvoir se charger de la maîtrise d'œuvre....»

## conseiller



**Le rendez vous dure environ une heure. Un architecte consultant apporte des réponses adaptées à chaque cas. Il vous propose un conseil personnalisé pour mieux vous aider à insérer votre projet dans son site et dans son contexte, à définir vos choix architecturaux et techniques.**  
**Pour un conseil plus efficace, observer et noter avant le rendez-vous : l'exposition et la topographie du terrain, les accès depuis la route, les vents dominants, les vues, la végétation existante, un plan cadastral, des photos du site et des bâtiments environnants.**  
**Pour les projets de réhabilitation un relevé sommaire du bâtiment et des façades.**

Accessibilité et handicap , pour des conseils spécifiques contacter Stéphane CAILBEAUX , architecte au CAUE.



## LE CAUE ACCOMPAGNE DES PROGRAMMES DE L'ETAT

### CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

Depuis 2016 le projet «rencontres Multi acteurs» réunit les 7 CAUE (Haute Vienne, Lozère, Cantal, Puy de Dôme, Hérault, Saône et Loire, Aveyron) qui accompagnent les territoires du Massif-Central pour mettre en œuvre un partage d'expériences des acteurs de la construction et de l'urbanisme en vue de constituer un corpus de références illustrant une convergence entre patrimoine et créations contemporaines.

## LE CAUE ACCOMPAGNE DES PROGRAMMES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

### Cœurs de village

À travers ce programme départemental d'aménagement des espaces publics, le CAUE accompagne les collectivités locales de moins de 2000 habitants, en préalable à l'intervention d'un architecte ou d'un urbaniste.

### Bourgs centres

Depuis 2001, pour répondre à la demande des communes de plus de 2000 habitants, le Conseil Départemental de l'Aveyron, dans le cadre de sa politique d'attractivité territoriale a mis en place le programme «Aménagement urbain des Bourgs Centres».

### Environnement

La qualité d'aménagement des espaces publics se révèle dans la plantation de végétaux adaptés aux lieux. Afin de prendre en compte ce critère dans les aménagements d'espaces publics, le CAUE accompagne les collectivités en fonction des entités paysagères du département (formation et conseil sur des aménagements ponctuels tels que : aménagements des entrées de villages...).

# accompagner

## LE CAUE ACCOMPAGNE DES PROGRAMMES DU CONSEIL REGIONAL OCCITANIE

### Politiques territoriales & montagne

Le CAUE apporte un appui technique et méthodologique auprès des territoires (PNR, PETR, communautés) pour les projets en lien direct avec les politiques territoriales régionales telles que : SCoT, zones d'activités d'intérêt régional, grands équipements structurants ...

### Rénovation du Patrimoine Bâti du XX<sup>ème</sup> siècle.

La part du parc immobilier construit dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle, à l'échelle du territoire de la région Midi-Pyrénées représente 71% de l'ensemble des constructions. L'objectif de la rénovation de ce patrimoine doit intégrer : qualité architecturale et d'usage comme performance énergétique dans une démarche régionale de connaissance, d'information et de conseil de la maîtrise d'ouvrage publique et privée en faveur d'une rénovation adaptée et qualitative.

### Tourisme durable – Grands Sites

Quatre «grands sites» ont été labellisés en Aveyron : Millau / Larzac-Templier, Conques, Villefranche / Najac et Rodez. Le CAUE accompagne les opérateurs (OT) et les communes pour l'accessibilité des sites et des équipements.

## LE CAUE ACCOMPAGNE : PETR, COMMUNAUTES D'AGGLOMERATIONS, COMMUNAUTES DE COMMUNES COMMUNES

Depuis déjà quelques années, le CAUE est de plus en plus souvent sollicité par les communautés de communes et les communes d'une certaine importance pour un appui technique sur des projets à longs termes.

Dans le cadre de conventions, le CAUE propose aux collectivités d'accompagner des actions de concertation et de sensibilisation des habitants, des ateliers publics d'urbanisme et d'architecture et de conseil amont sur les projets de permis de construire aussi bien auprès des pétitionnaires que des services techniques



«...le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'architecture, d'urbanisme ou d'environnement...»

Mis en place par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les CAUE ont été créés pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Association loi de 1901, le CAUE remplit une mission de service public, son conseil d'administration est composé d'élus, de représentants de l'Etat et de professionnels.

Le CAUE est financé par la Taxe d'Aménagement du Conseil Départemental et par des conventions avec L'Etat, le Conseil Régional, les communautés et les communes.

